

UQAR

-Information

20e année, numéro 25 Lundi, 5 juin 1989

Du 6 au 9 juin, à l'UQAR

Le 23^e congrès annuel de la SCMO à Rimouski

La Société canadienne de météorologie et d'océanographie (SCMO) organise chaque année au printemps, dans une ville canadienne différente, un congrès annuel d'une durée de quatre jours. Cette année, la ville de Rimouski a été sélectionnée par l'exécutif national, et le congrès aura lieu à l'UQAR, du 6 au 9 juin. Le comité organisateur attend entre 150 et 200 participants, en provenance des milieux universitaires, gouvernementaux et industriels. Quelque 120 communications scientifiques seront présentées et près de 20 kiosques commerciaux exposeront des produits et des équipements de haute technologie utilisés en recherche océanographique et météorologique.

Conférence publique:

Jacques Lavigne

Dans le cadre de ce congrès, M. Jacques Lavigne, météorologue bien connu sur les ondes radiophoniques régionales, donnera une conférence pour le public intitulée: *Temps violent estival*, et cela à 20 h 30, le mercredi 7 juin, dans la salle F-210 de l'UQAR. L'entrée est gratuite et c'est une invitation à tous!

Qu'est-ce que la SCMO?

La Société canadienne de météorologie et d'océanographie (SCMO) a pour but de promouvoir tous les aspects de la météorologie et de l'océanographie au Canada. Fondée en 1967, la SCMO compte aujourd'hui environ 1000 membres à travers le pays, ainsi que 13 centres locaux, dont celui de Rimouski.

Ces centres fournissent aux membres autant de lieux pour se réunir, recevoir des conférenciers de marque, discuter de leurs recherches, et promouvoir auprès du public ces sciences environnementales. Toute personne peut devenir membre de la SCMO pour la somme de 30 \$ par année (20 \$ par année pour les étudiants).

gans, les variations du niveau de la mer causées par l'homme, et bien d'autres.

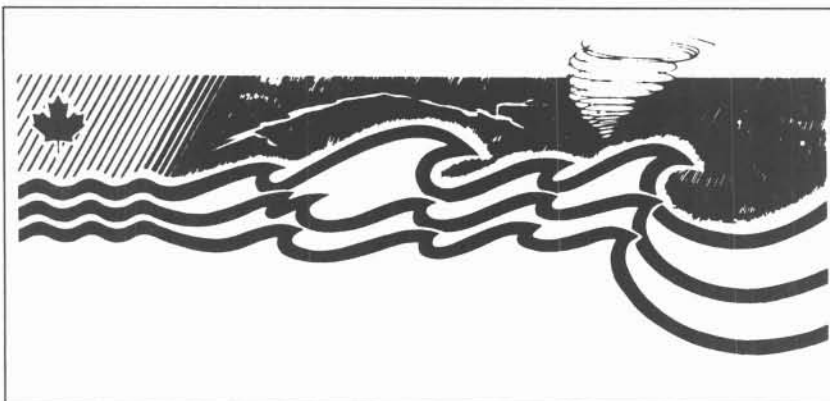
La participation régionale: Québec-Téléphone et les institutions océanographiques

Le comité organisateur apprécie grandement l'engagement de la compagnie Québec-Téléphone sur le plan financier relativement à ce congrès. «Encore une fois, estiment les organisateurs, cette compagnie démontre son intérêt soutenu pour la recherche scientifique et la haute technologie dans la région et à travers le Canada.»

Par ailleurs, la tenue de ce congrès à Rimouski

n'aurait pas pu s'organiser sans la participation financière des institutions océanographiques suivantes: l'Université du Québec à Rimouski, l'Institut national de la recherche scientifique, l'Institut Maurice-Lamontagne et le Groupe inter-universitaire de recherche océanographique du Québec. La SCMO leur est très reconnaissante.

Bienvenue à Rimouski à tous les participants et participantes.



Le thème du congrès:

les catastrophes atmosphériques et océaniques

L'assemblée générale des Nations-Unies a décrété la décennie débutant le 1er janvier 1990 comme étant celle où la communauté internationale devra se pencher en priorité sur la prévention des catastrophes naturelles. C'est pour répondre à cet appel que le Comité scientifique du congrès a choisi le thème suivant: *Les catastrophes atmosphériques et océaniques: Modélisation et observation*. Ainsi, en plus des conférences habituelles, des conférenciers de renommée internationale présenteront des conférences thématiques sur des sujets tels que l'effet de serre et de l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère sur l'environnement, les catastrophes biochimiques, les oura-

Dans ce numéro:

- le colloque sur les sinistres
- le colloque sur la déontologie professionnelle
- un vidéo sur l'alphabétisation
- l'Universités des aînés

Assemblée du 26 mai 1989

° Le Gouvernement du Québec a confirmé officiellement la nomination de trois nouveaux membres au Conseil d'administration de l'UQAR: le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines M. **Jean-Nil Thériault**; le doyen des affaires départementales, M. **Robert Carrier**; et l'étudiant M. **Yvan Ouellet**. L'autre personne qui représentera les étudiants et étudiantes au Conseil d'administration est Mme **Marielle Côté**.

° M. **Jacques Tremblay** a été élu directeur du Département de sciences religieuses et d'éthique, pour un mandat de deux ans.

° M. **Bernard Marinier** a été élu au poste de directeur du Module de chimie-physique alors que M. **Bernard**

Héту est le nouveau directeur du Module de géographie. Par ailleurs, les mandats de Mme **Thérèse Paquin** (Module de lettres) et de M. **Jean-Marc Pilon** (animation des petits groupes) ont été renouvelés. Leur mandat s'étend jusqu'au 31 mai 1991.

° Voici les nominations à la direction des comités de programmes d'études avancées: en éducation, M. **Yvon Bouchard**; en développement régional, M. **Oleg Stanek**; en études littéraires, Mme **Simonne Plourde**; et en éthique, Mme **Monique Dumais**. Enfin, M. **Pierre Fortin** a été réélu à la direction du groupe de recherche Ethos. Les mandats sont de deux ans.

° Le professeur de sociologie **Bruno Jean** a été nommé comme représentant de l'UQAR au Conseil d'adminis-

tration de l'Institut de développement Nord-Sud, de La Pocatière.

° Le comité de promotion a accepté les demandes de promotion de dix professeurs et professeures de l'UQAR, en conformité avec la convention collective. Cinq d'entre eux passent de la catégorie II à III, et les cinq autres, de la catégorie III à IV.

° Le Conseil d'administration a autorisé l'adhésion de l'UQAR à de nouveaux contrats d'assurances collectives, tels que proposés par l'Assemblée des Gouverneurs de l'Université du Québec. L'assurance-salaire relève de l'Assurance-vie Desjardins, alors que le contrat d'assurance-accident et d'assurance-maladie a été accordé à la Sun Life.

Nelson Belzile Un diplômé de l'UQAR obtient un emploi en Suisse

M Nelson Belzile, le premier étudiant à obtenir, en janvier 1987, un doctorat en océanographie à l'UQAR, partira pour la Suisse, à la fin de juin, pour travailler comme associé de recherche à l'Université de Genève.

Au sein du Département de chimie de cette importante université européenne, M. Belzile entreprendra des recherches dans le domaine environnemental. Ses recherches porteront sur la répartition et le comportement des métaux toxiques en faible concentration dans les lacs et les rivières.

Nelson Belzile a obtenu un contrat de cinq ans avec cette université, où il s'occupera à la fois d'activités d'enseignement et de recherche.

Originaire du Bas-Saint-Laurent, Nelson Belzile a fait ses études universitaires à l'UQAR, d'abord en chimie, puis en océanographie. Sa thèse de doctorat portait sur la géochimie de l'arsenic et du sélénium dans le fleuve Saint-Laurent. M. Jean Lebel, alors professeur au Département d'océanographie, a été son directeur de recherche.



Depuis février 1987, M. Belzile était à l'emploi de l'INRS-eau, à Québec. Il faisait des recherches sur les conséquences de la chute des pluies acides dans les cours d'eau, en étudiant justement le comportement de certains métaux trace.

Félicitations à ce diplômé de l'UQAR pour sa prestigieuse nomination.

Visite à l'UQAR de membres de l'Institut des banquiers

Provenant de Rimouski et des environs, une centaine d'employés cadres et employés de soutien membres de l'Institut des banquiers du Canada se sont réunis à l'UQAR, le mercredi 31 mai dernier, en fin d'après-midi, pour une session d'information sur les services que peut offrir l'UQAR au personnel des banques.

L'Institut regroupe les employés des banques à charte de tout le Canada. L'un de ses mandats est de favoriser la formation du personnel des banques, en particulier par l'éducation permanente.

L'UQAR offre notamment un programme spécial de certificat en administration, option banques. M. Richard-Marc Lacasse, directeur du Module d'économie et de gestion, explique qu'une telle rencontre permet de familiariser les employés des banques avec les services universitaires et de répondre directement à leurs questions concernant les possibilités de formation.

France Ruest

Une professeure de l'UQAR obtient deux importantes bourses de recherche

Mme France Ruest, professeure au Département d'économie et de gestion de l'Université du Québec à Rimouski, vient de recevoir deux importantes bourses personnelles de recherche. L'une, d'un montant de 15 000 \$, provient de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail (IRSST), et l'autre, de 12 000 \$, est fournie par le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), volet transport. Ces deux organismes accordent chacun 10 bourses par année au Québec et, dans chaque cas, un comité d'experts procède à une étude rigoureuse des projets.

Mme Ruest a obtenu de l'Université un congé de perfectionnement pour l'année 1989-1990, et ces bourses viennent confirmer la pertinence de ses recherches et l'incitent à continuer. «Mon projet de perfectionnement, explique-t-elle, s'insère dans une démarche de recherche en transport routier des

marchandises que j'ai entreprise en 1983. Ce projet me permettra de réaliser, de 1989 à 1990, une scolarité de doctorat en ergonomie, au Centre national des arts et métiers (CNAM) situé à Paris, et de faire par la suite une thèse touchant le transport routier des marchandises.»

L'ergonomie est une science qui évalue et organise les conditions et méthodes de travail, en s'intéressant plus particulièrement au confort et à la sécurité de la personne en situation de travail. L'ergonomie permettra donc à Mme Ruest de disposer d'un nouveau point de vue, complémentaire à sa formation initiale en gestion des systèmes opérationnels, afin de mieux connaître et de corriger les problèmes reliés au confort et à la sécurité au travail, notamment dans le domaine du transport.

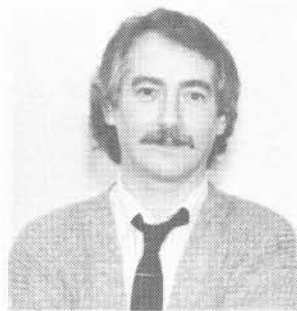
À quoi tient l'obtention de ces précieuses bourses? Selon Mme Ruest, il est

évident que les recommandations de deux chercheurs de réputation internationale de l'Institut national de recherche sur les transports et leurs sécurités (de France), soit le directeur de recherche M. Patrick Hamelin et le chargé de recherche M. Claude Germain, ont contribué positivement à cette gratification. De plus, le CNAM jouit d'une reconnaissance mondiale; le fait que Mme Ruest ait été admise, alors que le Centre n'accepte que 10 admissions par année, a certainement favorisé le choix des experts. Enfin, les subventions obtenues jusqu'à maintenant par l'équipe de recherche en transport de l'UQAR ont influencé le jury.

«La recherche représente un des grands défis qu'il nous est donné de relever, constate France Ruest. Les bourses de recherche constituent une reconnaissance du travail accompli. Cela fait plaisir.»

Jean-Claude Dubé

Le premier finissant à la maîtrise en gestion de projet



Le programme de maîtrise en gestion de projet, qui a accueilli ses premiers étudiants à l'UQAR à l'hiver 1987, vient d'arriver à une étape qui mérite d'être soulignée. En effet, en mai 1989, M. Jean-Claude Dubé a terminé ses travaux et est devenu le premier finissant de ce programme.

M. Dubé a présenté un travail dirigé sur la gestion des projets d'interprétation historique. C'est M. Denis Bécharde qui supervisait le travail.

Jean-Claude Dubé est lui-même à l'emploi de l'Université du Québec à Rimouski, comme conseiller à la gestion de projet au Centre d'assistance à la moyenne et petite entreprise (CAMPE).

Le programme de maîtrise en gestion de projet est offert, sur une base à temps partiel, à des professionnels en exercice. Une soixantaine d'étudiants et d'étudiantes sont présentement inscrits au programme, soit plus de 40 à Rimouski et une quinzaine à Baie-Comeau.

Le directeur du programme, M. Denis Bécharde, nous informe qu'une quinzaine d'autres étudiants et étudiantes à Rimouski devraient terminer leurs études d'ici décembre 1989.

Nouveau Bureau de la coopération internationale

Le Décanat des études avancées et de la recherche a pour l'instant sous sa responsabilité un bureau qui s'occupe de la coopération internationale. Le personnel de ce bureau est composé d'une agente de recherche, Mme Marie-Christine Giordano et d'une secrétaire, Mme Madeleine LeBlanc Lavoie. Les employés de l'Université qui désirent en savoir davantage sur les services que peut présentement offrir ce bureau sont invités à communiquer au numéro 724-1717.

Colloque en éthique

La déontologie professionnelle et ses enjeux éthiques

Les médecins, les avocats, les ingénieurs, les architectes, les arpenteurs-géomètres, les infirmières, les notaires, les psychologues: voilà des professionnels respectables, influents, qui doivent en principe suivre consciencieusement les règles et obligations que leur fixe leur code déontologique respectif. Au Québec, il existe quarante corporations professionnelles dûment reconnues, dont 39 possèdent un code de déontologie qui énonce les responsabilités des professionnels envers les clients et les collègues d'une même profession.

Ces codes déontologiques sont-ils satisfaisants? Répondent-ils aux normes d'aujourd'hui? Quelle est la place de l'éthique et des valeurs morales chez les professionnels en cette fin des années 1980?

Environ 95 personnes, provenant d'une grande variété de professions, ont participé au colloque sur «La déontologie professionnelle et ses enjeux éthiques», qui se déroulait à l'Université du Québec à Rimouski les 24 et 25 mai 1989. En plus des conférences, les participants-es ont pu assister à sept ateliers thématiques.



M. André Desgagné

L'ex-président de l'Office des professions du Québec et ancien recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. André Desgagné, a ouvert le colloque. Selon lui, les corporations professionnelles auraient intérêt à mieux faire connaître les principales règles de leur code déontologique auprès de leurs membres et auprès de leurs



MM. Pierre Gaudette, Louis O'Neill et Pierre Fortin

clients. «La légitimité d'un tel système tient beaucoup à la perception qu'en ont les gens. Si les gens ont le sentiment qu'il s'agit d'un système ouvert, où l'on est assuré que rien ne se fait arbitrairement, le code de déontologie trouve son utilité.»

M. Desgagné constate que depuis 20 ans, la déontologie professionnelle a connu au Québec des remaniements et des progrès importants au niveau des normes et des mécanismes. «Mais des changements s'imposent encore si les corporations professionnelles désirent obtenir la satisfaction du public.»

Il a d'ailleurs identifié quelques aspects qui, selon lui, exigeraient des améliorations:

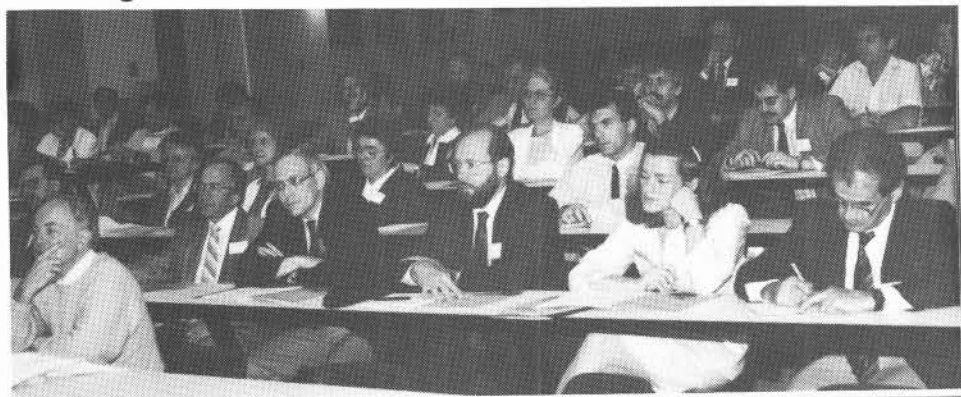
- certains codes déontologiques ont besoin d'être modernisés, car ils ne correspondent plus aux besoins actuels;
- on retrouve encore trop souvent dans divers codes des termes trop vagues, pour lesquels la technique de rédaction devrait être révisée;
- le syndic a un pouvoir discrétionnaire assez large. Il est seul à décider du

bien-fondé d'une plainte et de l'opportunité de la porter devant un comité de discipline. La recevabilité d'une plainte devrait être remise à un organisme extérieur;

- la satisfaction du public vis-à-vis des corporations serait plus élevée si celles-ci cédaient une place dans leur comité de discipline à un représentant socio-économique qui n'est pas membre de la corporation;
- l'Office des professions devrait bâtir un formulaire où l'on trouverait les principaux faits donnant lieu à une plainte de la part d'un client. Cela aiderait à départager entre les simples demandes de renseignements, les plaintes bien fondées et les récriminations futiles qui sont adressées aux corporations;
- il faudrait insister pour diffuser une information accessible indiquant les devoirs des professionnels, les droits des usagers et les moyens de faire valoir ces droits.

M. Pierre Gaudette, de l'Université Laval, a quant à lui tenté de définir

---->



Colloque en éthique (Suite)

quelques termes qui entourent la question éthique. Le terme *éthique professionnelle* a tendance à représenter un effort de réflexion sur les déontologies existantes, pour un renouvellement. Le terme *morale* s'inscrit pour sa part dans la ligne du vécu, de la pratique des normes sociologiquement admises; comme dans l'expression «une enquête sociologique sur la morale des médecins». Quant à la *déontologie*, ce terme, qui doit s'ouvrir constamment à l'éthique professionnelle, se situe, selon lui, dans la sphère du concensuel et du législatif.

Quant à M. Louis O'Neill, également de l'Université Laval, il a rappelé qu'autrefois, les professionnels du Québec étaient tous formés dans le même moule de l'enseignement classique. «L'arbre était solidement enraciné, pas trop sensible aux modes passagères». Les codes de déontologie, poursuit-il, reposent sur une tradition particulière et un éventail spécifique de valeurs. Ils sont porteurs de sens pour celui ou celle qui connaît ces valeurs (de justice, de respect, de bien commun, etc.) et qui les tient en estime. Or, constate-t-il avec une certaine déception, l'émiettement du consensus social a mis ces valeurs en veilleuse. Il a invité les participants à reconnaître la valeur de l'héritage du passé et à bien saisir l'ancrage essentiel de toute éthique qui se respecte: la personne responsable, la raison droite et la conscience professionnelle. Il a finalement invité les philosophes et les éthiciens à investir davantage les médias, «là où prennent forme les valeurs qui sont pratiquées en société».

M. Guy Bourgeault, de l'Université de Montréal, a présenté l'évolution des professions à travers les âges en insistant sur les modèles de déontologie véhiculés dans les différentes professions. Il a souligné que ces textes renvoient à des images et à des «modèles» du professionnel et de son activité qui perdurent au fil des âges: prêtre ou sorcier, père ou gourou, ingénieur ou expert...

Pour M. Pierre Fortin, directeur du groupe de recherche Éthos, de l'UQAR, et principal organisateur du colloque,

il est important «de faire appel à la responsabilité et à la créativité de chaque professionnel et de le retourner à sa propre pratique pour lui permettre d'évaluer l'importance et les limites du code déontologique en tant qu'instrument au service de la liberté.»

Publication

«L'éthique professionnelle: réalités du présent et perspectives d'avenir au Québec»

L'éthique professionnelle est le thème d'une nouvelle publication que vient de faire paraître les Cahiers de recherche éthique, de l'Université du Québec à Rimouski. Peu importe leur domaine de travail, qu'ils ou qu'elles soient médecins, architectes, ingénieurs, avocats, psychologues, ou autres, tous les professionnels-les qui ont à réfléchir au sens de leurs interventions et à la dimension éthique des actes professionnels trouveront dans ce livre de 192 pages matière à se renseigner.

Dans la présentation du livre, le président du Comité de direction des Cahiers de recherche éthique, M. Jacques Tremblay, professeur à l'UQAR, explique que «l'éthique nous situe dans le champ de la quête de valeurs fondamentales, des orientations majeures à privilégier, des choix vitaux à promouvoir.»

Dans ce numéro, on trouve d'abord une entrevue réalisée par M. Guy Giroux avec l'ex-président de l'Office des professions du Québec, M. André Desgagné, qui témoigne de l'évolution du corporatisme professionnel au Québec, de l'apport des codes déontologiques et du rôle de l'organisme qu'il a présidé pendant dix ans.

Les professeurs d'éthique Pierre Gaudette et Louis O'Neill, de l'Université Laval, apportent ensuite quelques éclairages sur l'éthique professionnelle. L'un analyse les termes éthique, morale et déontologie, pendant que le second réclame une mise à jour de la déontologie professionnelle. Le professeur Guy Bourgeault, de l'Université de Montréal, fait une incursion dans le passé pour une prise de conscience de la responsabilité éthique des pratiques professionnelles de tous les temps. Quant à Pierre Fortin, pro-

Laissons la parole à M. Fortin pour son délicat mot de conclusion: «Ce qui nous interpelle individuellement et collectivement, c'est cette insoutenable légèreté du bien qui nous confronte tous et toutes au sens que nous voulons donner à l'aventure humaine.»

fesseur d'éthique à l'UQAR, il explique que les codes déontologiques ne doivent pas être considérés comme des «tables de la loi», mais plutôt comme des instruments au service de la responsabilité individuelle et collective des professionnels.

Ensuite, des questions plus particulières sont abordées par des spécialistes: Guy Massicotte, de l'Université du Québec, s'intéresse à l'éducation à la déontologie. Michel Fortier, de l'UQAR, fait une analyse des intérêts syndicaux, professionnels et publics. Gilles Dussault, de l'Université de Montréal, compare l'impact de la professionnalisation sur le mieux-être collectif. René Laperrière, de l'UQAM, scrute le domaine de l'informatique, pendant que Jeanne-Marie Gasse, de l'UQAR, présente une réflexion sur les services de santé, et que Marc Brisette, du gouvernement du Québec, livre un aperçu de la criminalité professionnelle. Enfin, André Contant, documentaliste à l'Office des professions du Québec, a préparé une bibliographie thématique.

Les responsables de cette publication ont réalisé un véritable tour de force. La publication contient en effet les communications préparées et présentées par les conférenciers et responsables d'ateliers lors du colloque sur «La déontologie professionnelle et ses enjeux éthiques», qui s'est déroulé à l'UQAR, fin mai. Or, le livre a été lancé à l'occasion même du colloque. Généralement, les actes d'un colloque ne paraissent que plusieurs mois après l'événement. «La collaboration des auteurs a été excellente», précise le professeur Jacques Tremblay, de l'UQAR.

Le livre, publié par les éditions Fides, est disponible dans les librairies au coût de 13 \$.

Colloque sur les sinistres à Rimouski

Un comité est mis en place pour définir les besoins liés à la formation, à la documentation et à la recherche

Lors du colloque sur les sinistres, qui s'est déroulé à l'Université du Québec à Rimouski, les 24 et 25 mai 1989, un comité de spécialistes a été mis en place dans le but de définir de façon détaillée les besoins à combler en matière de prévention face aux sinistres. Ce comité devra en particulier analyser les besoins en rapport avec la formation (cours spécialisés et programme d'études), la documentation (lieu où seraient regroupées les données), l'information (publication d'un bulletin périodique) et la recherche orientée (études à faire pour mieux évaluer les risques et les mesures d'urgence, en cas de sinistres).

Ce comité de neuf personnes est formé de (sur la photo): M. René Miglierina, de l'Association pétrolière du Québec; M. Mohammed El-Sabh, de l'UQAR; M. Laval Côté, du Bureau de la protection civile du Québec; M. Paul Chevrette, un consultant de Trois-Rivières; M. Bertrand Maheux, de l'UQAR; M. Robert Sévigny, du Canadien National (Montréal); M. André Tremblay, de la Protection civile du Canada; et M. Fernand Gagnon, de la Communauté urbaine de Montréal. Était absent sur la photo, M. André Beauregard, de Bell Canada.



Le colloque de Rimouski était l'occasion de réunir dans un même lieu une quarantaine de responsables de la prévention au sein des gouvernements, de l'entreprise et du milieu universitaire, pour discuter de la pertinence de mettre en place un forum qui faciliterait les communications entre les intervenants et qui permettrait de rassembler les données nécessaires au travail de prévention de la population et de limitation des dégâts, en cas de sinistre.

Le concept d'une entité autonome, d'un Forum d'échange et de dialogue pour les intervenants intéressés par la question de prévention, a été fortement identifié comme un besoin, au

niveau du Québec. Par contre, les priorités de travail d'un tel organisme et sa structure de fonctionnement ne font pas encore l'unanimité et nécessitent une étude de faisabilité plus approfondie.

En plus de clarifier les besoins en matière de formation, de documentation et de recherche, le comité créé a reçu des participants le mandat de voir ce qui se fait au Canada et ailleurs dans le monde dans le domaine, et de proposer des solutions aux besoins non comblés. Le comité devrait déposer un rapport d'étape en novembre prochain, lors du deuxième Salon de la protection civile, qui se déroulera à Québec, et le rapport final sera présenté aux intervenants le printemps prochain.

La Protection civile du Canada a d'ailleurs annoncé lors de ce colloque qu'elle était prête à fournir au comité une contribution allant jusqu'à 25 000 \$, permettant l'embauche d'un consultant pour vérifier l'opportunité de ce projet.

Comme coordonnateur de ce colloque, M. Mohammed El-Sabh considère que le colloque a atteint son objectif principal, soit de créer un forum d'échange et de discussion qui permet à tous les intervenants d'exprimer leurs besoins. «Comme l'affirme le thème du colloque, dit-il, la prévention face aux sinistres, c'est l'affaire de tous».



La prévention: l'affaire de tous

Les catastrophes ne surviennent pas tous les jours, mais elles causent des dégâts importants et exigent des investissements élevés de la part des gouvernements. Le Québec à lui seul a investi depuis dix ans près de 120 millions de dollars pour la gestion des sinistres et le rétablissement de la situation lors de sinistres. Le Canada: 500 millions. La prévention et l'éducation des citoyens permettront peut-être d'amoinrir ces coûts et de limiter les conséquences.

Environ 80 personnes ont participé aux deux conférences sur «La prévention face aux sinistres: l'affaire de tous», qui se sont déroulées à l'UQAR le 24 mai dernier.

M. Gilbert Lafond, duministère de la Défense nationale du Canada, a tenté de cerner les orientations que pourraient prendre les recherches sur les sinistres. Il affirme d'abord qu'on pourrait développer les études sur le terrain. «L'aspect pratique de telles recherches est intéressant. C'est un

développer les simulations, améliorer la coordination des données, étudier les méthodes de gestion intégrée du risque et celles de compensation des victimes en cas de sinistres.

Sans être convaincu de l'opportunité d'un centre de recherche sur les sinistres, **M. Lafond** estime néanmoins que la création d'un forum permettant aux spécialistes de se rencontrer et d'échanger est une nécessité. «Ce pourrait être un institut, avec un mandat accepté par les intervenants. Cet institut pourrait faire le pont entre les spécialistes de la prévention, s'occuper de la formation d'experts, faire un travail de fond et des études à la pièce.» Selon lui, un tel organisme devrait davantage relever d'une université plutôt que du gouvernement ou d'une firme de consultants. **Rimouski** pourrait prendre exemple sur un organisme américain situé à Boulder, au Colorado, ou sur le professeur **Scanlon**, de l'Université Carleton, à Ottawa, qui est devenu un spécialiste de l'analyse des risques sur le terrain.

péril. Il n'y a plus de «frontières géographiques, ni même biologiques», explique-t-il, avec les composés polluants qui se transmettent au-delà des frontières et même de génération en génération. Il est devenu essentiel, selon lui, d'atténuer les risques avant même qu'il ne se passe quelque chose de désastreux. «Il faut augmenter nos connaissances pour développer des outils et des actions efficaces. Dans ce sens, nous comptons beaucoup sur la capacité de réflexion du monde universitaire.»

Dans son mot de bienvenue, le maire de Rimouski, **M. Philippe Michaud**, a convié les participants à éviter, dans le domaine de la protection civile, les réglementations contraignantes et les lois qui provoquent des réactions négatives. «Ce qui m'apparaît le plus important, c'est l'éducation et la sensibilisation de la population aux moyens d'atténuer les effets des sinistres.»

Pour sa part, le vice-recteur de l'UQAR, **M. Jean Lebel**, a indiqué que «la formation d'intervenants compétents et la création d'un carrefour de la recherche spécialisée dans ce domaine apparaissent comme des besoins à développer». Il a ensuite rappelé les interventions de l'UQAR dans le domaine des sinistres, notamment le Symposium international «Périls et catastrophes», tenu en 1986. Il a poursuivi: «Nous sommes disposés à collaborer à la réussite de vos projets, dans un esprit d'accueil et d'ouverture. Nous avons même déjà commencé à réfléchir à l'élaboration possible de certificats de formation liés à la prévention et à la gestion des sinistres.»



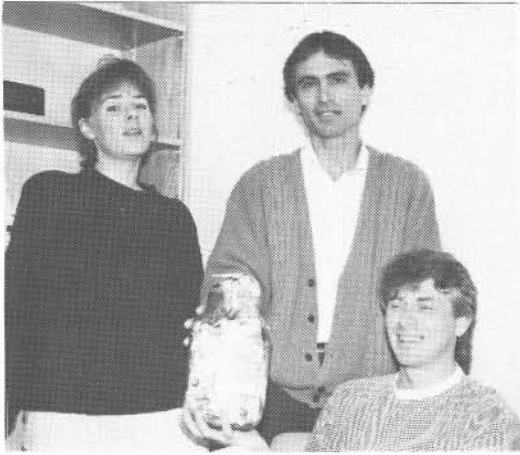
M. Gilbert Lafond



M. Alain Lauzier

bon outil pour comprendre ce qui s'est passé lors d'un sinistre, et pour saisir le rôle de chacun des intervenants.» Il faudrait aussi élaborer des études sur la décision assistée par ordinateur,

Selon **M. Alain Lauzier**, du Bureau de la Protection civile du Québec, la prévention s'avère un moyen privilégié pour augmenter la protection, et pour faire face à l'incertitude et au



Les 100 km de la Cavale 327 beaux dollars

Bravo à l'équipe qui a représenté l'UQAR lors de la course des 100 kilomètres organisée par La Cavale, entre Matane et Rimouski, le 27 mai dernier. Grâce à la «ballade du cruchon», dans les différents endroits stratégiques, nos coureurs et coureuses ont amassé auprès du personnel de l'Université la jolie somme de 327,30 \$. Cette équipe était composée de Jean Larrivée, Claudie Lamontagne et Richard Fournier (sur la photo) ainsi que de Liane Bernier, Pascale Martineux, Robert Pineault, Jean Albert et Martine Truchon. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont généreusement contribué. L'argent sera remis à la Société canadienne du cancer ainsi qu'à l'Association du cancer de l'Est-du-Québec (ACEQ).

En bref

Les études:

° Concernant le prix «Commerce», remis dernièrement à un étudiant de l'UQAR, **M. Michel Saint-Pierre**, par l'Association des marchands de Rimouski, le jury de sélection pour ce prix de 1000 \$ était composé de: **M. Maurice Gagnon** de l'UQAR (président du jury), **Mmes Colette Langlais et Yolande Gagnon** de l'Association des marchands, ainsi que **Mme Suzanne Pelletier et M. Marc Roy**, professeurs du Département d'économie et de gestion de l'UQAR. L'opération a été menée par le Décanat des études avancées et de la recherche.

° Une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes suivent cet été à l'Université les cours préparatoires aux examens de la Corporation des comptables agréés du Québec, afin de devenir C.A.

° Saviez-vous qu'en septembre 1989, plus de 78 000 étudiants et étudiantes étaient inscrits dans le réseau de l'Université du Québec? L'Université du Québec a décerné 137 700 diplômes depuis sa création, ce qui représente en moyenne 7000 diplômes par année.

° L'UQAR vient de publier deux nouveaux dépliants, l'un sur le programme court en Utilisation de la micro-informatique pour la production de documents, l'autre sur l'ensemble des cours médiatisés offerts par l'UQAR. Ces dépliants sont disponibles au local D-108.

Nos professeurs:

° Voici les thèmes qui seront discutés lors du Colloque international sur «La sécurité et les conditions de travail à

bord des navires de pêche», qui se déroulera à l'UQAR du 22 au 24 août prochain: les accidents de travail à bord des navires de pêches; la sécurité des navires de pêche et les opérations de sauvetage; les nouvelles technologies et l'amélioration des conditions de travail à bord des navires; enfin, la formation des pêcheurs en matière de sécurité. Soulignons de plus que, dans le cadre de ce colloque, une importante exposition sur les pêches aura lieu au quai de Rimouski-Est, du 24 au 26 août. Plusieurs démonstrations techniques y seront présentées.

° Le professeur **Fernando Ouellet**, du Département d'économie et de gestion, a soutenu le 26 mai dernier sa thèse de doctorat à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Sa thèse s'intitule: «Méthode multicritère d'évaluation et de sélection de projets de R&D». M. Ouellet a développé un outil d'aide à la décision permettant d'améliorer le processus de gestion de projets.

Le personnel:

° C'est à compter du lundi **19 juin** que le personnel de l'Université commencera à utiliser le nouveau système téléphonique, implanté par Québec-Téléphone. Durant la semaine du 12 juin, le Service des terrains et bâtiments de l'UQAR prévoit organiser des cours de familiarisation avec le système et les appareils téléphoniques.

° **M. Jean-Nil Thériault**, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines à l'UQAR, a été nommé membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Rimouski.

° **Mme Louise Jean**, du Bureau du registraire, a quitté l'UQAR dernièrement pour une année de perfectionnement à l'UQAM. Elle complètera sa maîtrise en gestion de projet, qu'elle avait entamée à l'UQAR. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

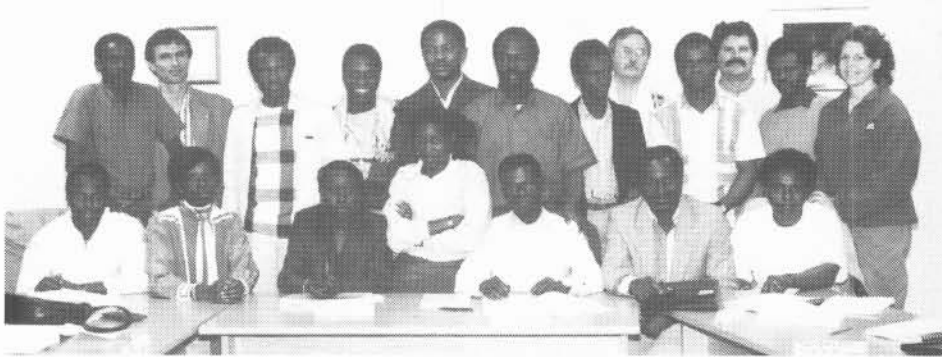
Divers:

° L'un des pionniers de l'implantation de l'Université du Québec à Rimouski, **M. Guy D'Anjou**, de Mont-Joli, vient d'être nommé président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

° **M. Pierre Lucier** a été nommé au poste de président du Conseil des universités. M. Lucier, qui possède un doctorat d'État de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg, a été professeur dans différents collèges et à l'Université de Montréal, il a travaillé au ministère de l'Éducation, et depuis 1984, il était président du Conseil supérieur de l'éducation. Il a également été représentant canadien lors d'activités de l'O.C.D.E. et de l'UNESCO, dans le domaine de l'éducation.

° Le Conseil supérieur de l'éducation vient de faire paraître un document intitulé *Pour une approche éducative des besoins des jeunes enfants*. Dans cet avis au ministre de l'Éducation, le Conseil décrit les besoins des jeunes enfants, il cerne le rôle de la famille et des institutions sociales, et il formule quelques souhaits permettant de «penser éducation» dans les diverses actions menées auprès de la petite enfance. Le document peut être consulté au local D-108 de l'UQAR.

Visiteurs africains à l'UQAR



Quatorze stagiaires venant des pays francophones de l'Ouest de l'Afrique et oeuvrant dans le domaine de l'information et de l'animation ont fait un séjour de trois semaines à l'UQAR, du 15 mai au 2 juin. Les activités ont donné lieu à des échanges enrichissants sur la culture et le développement des régions.

Mme Lorraine Théberge, du GRIDEQ, qui coordonnait ce stage expli-

que: «Les stagiaires ont démontré un intérêt particulier pour les questions de ruralité qui, sous plusieurs aspects, transcendent les cultures. Des questions comme l'urbanisation, l'exode des jeunes, le vieillissement de la population dans les villages, la transformation des ressources locales, la création d'emploi, sont des préoccupations quotidiennes en Afrique comme ici. Les Africains étaient particulièrement intéressés par les stratégies élaborées

par les populations rurales d'ici pour survivre.»

Le stage, financé par l'ACDI, a permis à ces stagiaires professionnels de prendre un recul sur leur pratique et de partager l'expertise des agents de développement de l'Est-du-Québec. Il est intéressant de noter que l'encadrement de ce stage a été fait par des diplômés à la maîtrise en développement régional.

C'est la deuxième année que le GRIDEQ, qui assumait la responsabilité de cette expérience, recevait des stagiaires africains. Mme Lorraine Théberge tient à remercier tous ceux et celles qui, en région, à l'UQAR comme au GRIDEQ, ont contribué à la bonne marche du projet.

Publication en éducation

Le professeur **Clermont Gauthier**, du Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, vient de publier un ouvrage intitulé *Fragments et résidus 2: Deleuze éducateur*. Il s'agit de la 35e monographie à être publiée par le département.

M. Gauthier avait déjà publié, l'an dernier, un document qui s'intitulait *Fragments et résidus 1*, et qui portait sur le philosophe F. Nietzsche.

Dans la nouvelle monographie, M. Gauthier présente une série de 25 thèmes sur lesquels le philosophe français contemporain Gilles Deleuze nous donne à penser. Ces thèmes sont: affect, agencement, curriculum, désir d'apprendre, d'un désir qui ne manque de rien, devenir, différence, dimensions de la proposition, dogmatisme, écart, éternel retour, féminisme, individualisation, ligne de fuite, mode, paradoxes, plan d'immanence et plan d'organisation, projet éducatif: lieu de la différence, représentation, schizoanalyse du curriculum, singularité,

Spinoza, style, sujet, usage mineur de la pédagogie.

Clermont Gauthier a une grande estime pour cet auteur: «On ne sait pas trop ce qu'on va apprendre en lisant Deleuze. Pourtant, il éduque comme nul autre car le rencontrer dans ses textes, c'est entreprendre une aventure, c'est être au milieu d'un mouvement d'apprendre.» Deleuze est l'un des penseurs qui a dominé la scène intellectuelle dans les années 1970 en France, dans la foulée des événements de mai 1968.

Il est possible d'obtenir un exemplaire de ce volume de 212 pages, au coût de 13 \$ (frais de poste inclus), en s'adressant au Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, à 724-1682.

Le ministre Ryan et le programme en génie

À propos du programme de formation en génie que l'UQAR désire offrir, le ministre **Claude Ryan** a déclaré, sur les ondes de Radio-Canada, lors de sa dernière visite à Rimouski: «Cette perspective n'est aucunement exclue. M. Marc-André Dionne m'a fait valoir un argument qui m'a impressionné. Il m'a dit: «nous sommes la seule région où nous ne formons pas au plan universitaire des étudiants dans les sciences appliquées, en particulier dans le génie». Et si on veut retenir dans cette région une main-d'oeuvre hautement qualifiée au point de vue des sciences appliquées et du génie, il faut se poser des questions.»

Université du Québec

Un doctorat honoris causa à quatre personnalités

L'Université du Québec décernera un doctorat honoris causa à quatre personnalités qui se sont particulièrement illustrées dans leur oeuvre professionnelle et humanitaire. Il s'agit de Mme **Louise Brais-Vaillancourt** et MM. **Jean Lapointe**, **Lewis Perinbam** et **Bakary Touré**.

Mme **Louise Brais-Vaillancourt** est administratrice de compagnies et membre de nombreuses associations humanitaires où elle continue d'oeuvrer à titre de personne-conseil.

M. **Jean Lapointe**, comédien et monologiste, s'est illustré comme un de nos plus grands artistes comiques et a contribué à diverses oeuvres sociales, notamment dans le cadre de l'aide aux personnes souffrant d'alcoolisme.

M. **Lewis Perinbam**, vice-président de l'Agence canadienne de développement international, est un humaniste impliqué dans l'aide au développement international, qu'il a su promouvoir par une approche nouvelle mettant à profit toutes les ressources des organisations non gouvernementales.

M. **Bakary Touré**, recteur de l'Université nationale de Côte-d'Ivoire, s'est

d'abord illustré comme scientifique et éminent universitaire, avant d'être également connu comme l'actuel président de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

La remise des doctorats honoris causa de l'Université du Québec aux quatre récipiendaires aura lieu le mardi 6 juin 1989, à Québec.

Études à temps partiel

Nouvelles cohortes

L'UQAR envisage d'ouvrir, à l'automne 1989, une vingtaine de nouvelles cohortes d'étudiants et d'étudiantes sur le territoire. Voici la liste de ces cohortes par centres d'enseignement:

Maria: certificat en gestion des ressources humaines et certificat en animation;

Gaspé: certificat en administration et baccalauréat en sciences infirmières;

Amqui: certificat en administration, baccalauréat en sciences infirmières, certificat en pédagogie des langages artistiques, certificat en andragogie, certificat en français écrit et certificat en éducation morale;

Matane et Sainte-Anne-des-Monts: certificat en éducation morale;

Baie-Comeau: certificat en administration, certificat en gestion des ressources humaines et certificat en animation;

Rivière-du-Loup: certificat en administration et certificat en éducation morale;

La Pocatière: certificat en français écrit;

Lévis: certificat en administration (2 cohortes) et certificat en gestion informatisée.

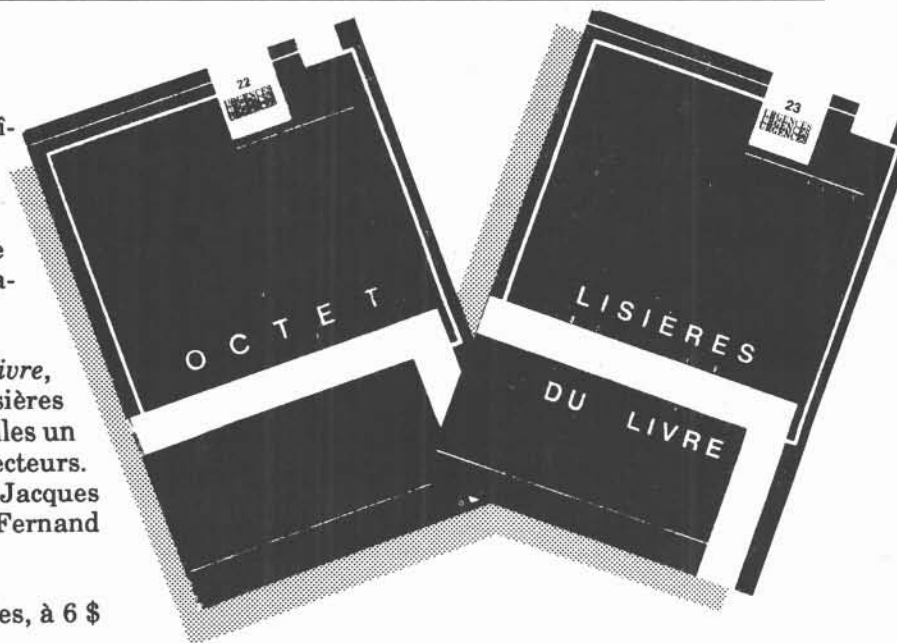
Deux nouveaux numéros

La revue *Urgences*

La revue littéraire *Urgences* vient de faire paraître ses numéros 22 et 23. Le numéro 22 (68 pages), sous le titre de *Octet*, vise à faire connaître quelques tendances actuelles dans le domaine du traitement de textes par ordinateur. On y retrouve principalement des textes de Jean-Pierre Balpe, Marie Béliste, Bernard Magné et Louise Proulx.

Le numéro 23 (148 pages), intitulé *Lisières du livre*, part à la découverte du «paratexte» que sont les lisières (les pages de couverture, par exemple) par lesquelles un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs. Des livres d'une douzaine d'auteurs, allant de Jacques Ferron à Jacques Languirand, en passant par Fernand Ouellette et Pierre Turgeon, y sont analysés.

Les deux numéros sont en vente dans les librairies, à 6 \$ chacun.



L'alphabétisation

«On a le droit d'apprendre»

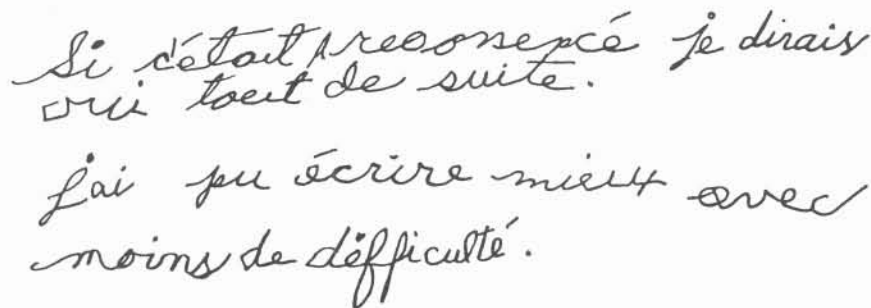
L'année 1990 sera l'Année internationale de l'alphabétisation. Un groupe de personnes de la région, à l'initiative de l'UQAR et du Comité d'alphabétisation du Bas-Saint-Laurent, vient de terminer un document vidéo qui porte sur les personnes analphabètes. On en apprend ainsi davantage sur leurs besoins d'apprendre et leurs désirs d'émancipation.

Elles sont plus nombreuses que l'on pense, à Rimouski et dans les environs, les personnes qui souffrent de ne savoir ni lire et ni écrire. Des jeunes dans la vingtaine qui ont déserté l'école et qui, face au marché du travail, se frappent sur des portes closes. Des femmes de 50 ou 60 ans qui ont été confinées pendant de longues années aux quatre murs de leurs maisons, consacrant tout leur temps à élever une tralée d'enfants et à accomplir de modestes besognes mal rémunérées. Des travailleurs manuels qui n'arrivent pas à remplir un formulaire ou à lire le nom d'une rue.

Bien souvent, ces personnes se rappellent de la petite école comme étant une expérience désagréable, traumatisante. Elles étaient laissées de côté, quelquefois méprisées, parce qu'elles apprenaient plus lentement que les autres. En société, les analphabètes sont souvent marginalisés, impuissants. Ils vivent avec honte et angoisse le fait de ne pas être capable de comprendre un article de journal ou de rédiger un simple message.

Un jour, ces personnes en ont assez. Elles prennent leur courage à deux mains et décident de retourner sur les bancs de l'école. Le comité d'alphabétisation Alpha, un organisme qui relève de la Commission scolaire, a pour mandat d'accueillir ces personnes et de leur fournir la formation élémentaire qu'elles ont besoin.

Elles apprennent à lire, à écrire et à compter, les résultats sont évidents. Mais plus encore, elles apprennent à s'exprimer, à raconter leur vécu, à briser leur isolement, à s'organiser, à s'informer sur leurs droits, à se créer



Si c'était à recommencer je dirais
oui tout de suite.
J'ai pu écrire mieux avec
moins de difficulté.

Daude

un réseau d'amis, à développer leur autonomie et leur confiance en soi. Ces personnes ont enfin une prise sur leur réalité. Et, le vidéo en témoigne, cet épanouissement nouveau surgit en même temps qu'une joie de vivre bien palpable.

Mme **Micheline Saint-Pierre**, la présidente du comité d'alphabétisation déclarait, lors d'un visionnement du vidéo, que 580 personnes adultes ont suivi des cours d'alphabétisation seulement en 1987-1988. Ces cours se donnent à plus d'une vingtaine d'endroits sur les territoires des MRC de La Neigette et de La Mitis. L'âge des participants va de 18 à 82 ans, et les femmes sont en proportion de 63%.

Le professeur **Raynald Horth**, de l'UQAR, affirme que ce vidéo sera présenté à différents congrès reliés à l'éducation. Il sera même diffusé en Afrique, puisque des enseignants du Mali et de la Guinée qui l'ont visionné récemment y ont trouvé un outil de sensibilisation intéressant à utiliser auprès de la population de ces pays.

Certaines études affirment qu'un Québécois sur quatre est analphabète. Le vidéo constitue un instrument utile pour inciter d'autres personnes analphabètes à vaincre leur crainte de retourner à l'école. Et comme l'indique Mme **Madeleine Aubin**, également de l'UQAR, «le vidéo pourra être présenté aux futurs enseignants et enseignantes, comme un exemple de

pédagogie de soutien plutôt qu'une pédagogie de compétition».

L'équipe de production de ce vidéo était composée de Madeleine Aubin, Louise Forest, Richard Fournier, Raynald Horth, Micheline Saint-Pierre, Thérèse Savard, Jean-Luc Théberge et Florent Vignola. La narration a été confiée à Raymonde Riou, de Radio-Canada.

Les personnes intéressées pourront voir le vidéo de 25 minutes sur les ondes de Télécâble Bas-Saint-Laurent, canal 4, où il sera périodiquement diffusé, en début de soirée, au cours des prochaines semaines. (Consultez l'horaire diffusé régulièrement sur les ondes de ce canal).

En bref

° **La Galerie Basque** (1402, boul. Saint-Germain Ouest) présente jusqu'au 5 juin l'exposition de l'aquarelliste montréalais Luigi Tiengo.

° **Au Musée régional de Rimouski** (35, rue Saint-Germain Ouest), jusqu'au 16 juillet, on pourra voir le travail de Françoise Sullivan (sculpture, peinture, mouvements) et de David Moore (sculptures sur bois).

L'Université des aînés-es de l'UQAR



L'Université des aînés-es de l'UQAR a procédé, le 17 mai dernier, à la remise d'attestations d'études à une centaine d'étudiants et d'étudiantes aînés qui ont réalisé des activités de formation sur mesure au cours de l'année 1988-1989. Ces activités touchaient des domaines aussi variés que les langues, l'art et la culture, la politique ainsi que l'alimentation et le bien-être. Ces cours s'adressent spécialement à la population de 50 ans et plus. L'Association des aînées et aînés travaille en étroite collaboration avec le Bureau du doyen des études de premier cycle pour mettre sur pied de telles activités. Pour l'UQAR, Mme Marielle Cantin et M. Michel Bourassa s'occupent activement de ce dossier.

On voit ici quelques-uns des groupes qui ont suivi ces cours.

UQAR
-Information

Journal de l'Université du Québec
à Rimouski

300, allée des Ursulines, Rimouski,
G5L 3A1

Ce journal est publié aux deux semaines par le Service des relations publiques et de l'information. (Local D-108, téléphone: 724-1426). Les informations et annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Il est possible de reproduire les articles, en citant la source.

Rédaction: Mario Bélanger
Direction: Marie-France Maheu
Secrétariat: Monique April
Montage: Richard Fournier
Impression: Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254
Dépôt légal: Bibliothèque nationale
du Québec